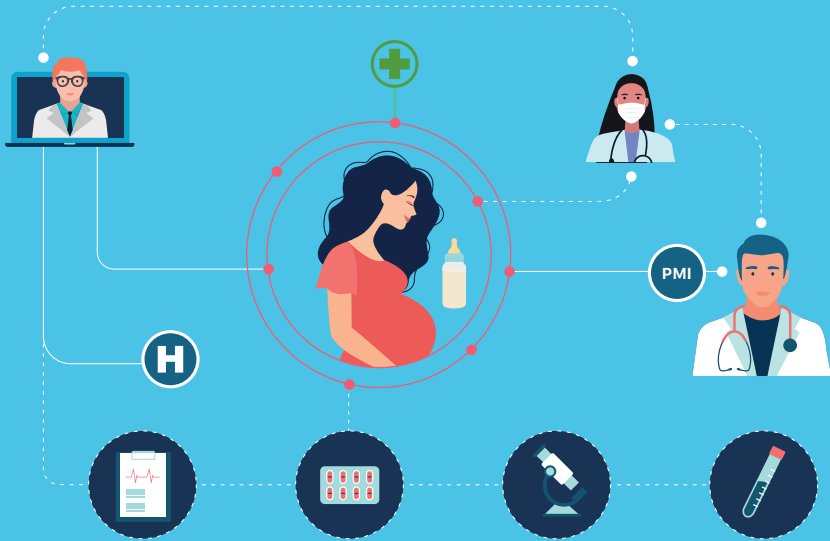




**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Identité Nationale  
de Santé  
**ins**  
**Bien identifié-e,  
bien soigné-e.**



# Bien identifiée, bien soignée

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, vous disposez d'une identité sanitaire officielle unique appelée identité nationale de santé (INS), utilisée par tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, notamment dans le cadre de votre grossesse.

Rendez-vous médicaux réguliers chez le gynécologue ou avec les professionnels de la PMI, prise de sang en laboratoire, préparation de l'accouchement avec votre sage-femme... plusieurs professionnels sont amenés à vous suivre lors des différentes étapes de votre grossesse.

Ces professionnels ont besoin de partager de l'information vous concernant, de déposer vos documents de santé dans Mon Espace Santé...

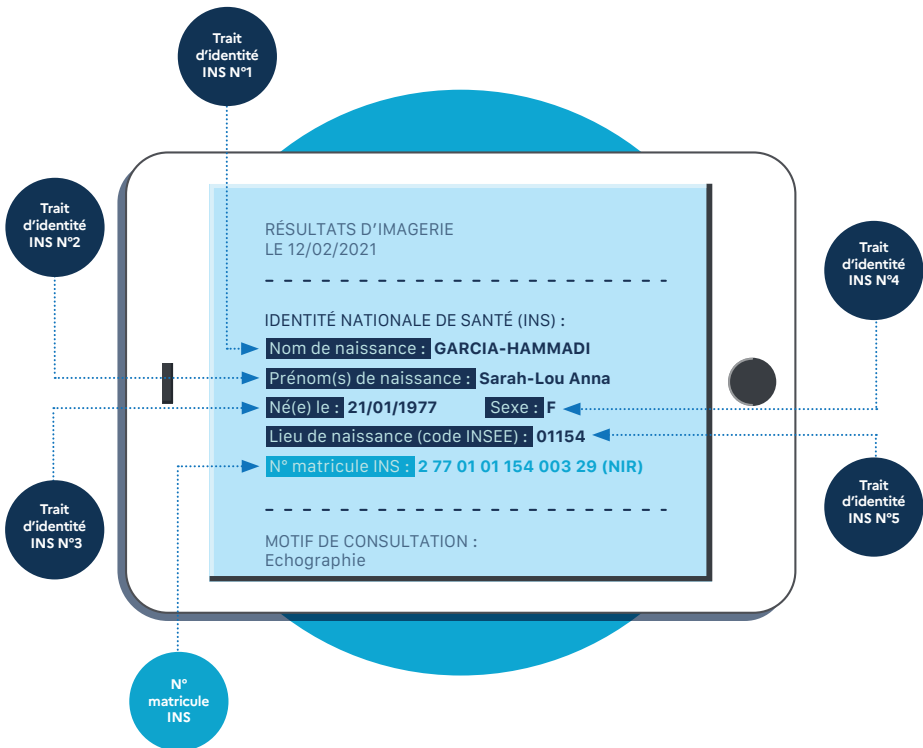
Le matricule INS correspond à votre numéro personnel de sécurité sociale. Il peut être différent du numéro de sécurité sociale utilisé pour le remboursement des soins par l'assurance maladie, dans le cas par exemple où l'utilisateur n'est pas l'assuré social (ex. : l'enfant qui est rattaché à l'un de ses parents).

# Présentez votre pièce d'identité.

Grâce à l'INS, vous êtes identifiée de la même façon par l'ensemble des professionnels. Cette identification unique permet d'éviter de vous confondre avec une autre personne, ou de créer inutilement un nouveau dossier vous concernant.

Afin de pouvoir utiliser votre INS, les professionnels qui vous prennent en charge vous demanderont **vos** pièces d'identité (carte d'identité, passeport) \*, au moins une fois. Prenez quelques minutes pour vérifier votre INS avec eux et signalez-leur les erreurs si besoin : c'est important pour la qualité et la sécurité de votre prise en charge.

Votre enfant, une fois né, disposera également de sa propre INS.



\* Liste des pièces d'identité non exhaustive. Attention, la carte vitale n'est pas considérée comme une pièce d'identité valable